

## CODIR 58 du 6 Septembre 2018

### NEVERS 19h15

#### Présents

Mr Ducrot	Imphy
Mme Bariller	Imphy
Mme Guillerault	Saint-Père
Mr Guillerault	Saint-Père
Mme Paulat	Saint-Père
Mr Guyon	Pougues-les-Eaux
Mr Ravassaud	Myennes
Mme Ravassaud	Myennes
Mme Perez	Sully la Tour
Mr Perez	Sully la Tour
Mr Blandin	Imphy
Mme Roumier	Clamecy
Mr Texier	Clamecy
Mme Zambotto	Donzy
Mr Doisne	Nevers
Mr Duprilot	Nevers
Mr Maria	Varenes-Vauzelles
Club Ouroux-en-Morvan	

#### Excusés

Mr Gueneau  
Mr Perrot  
Mme Mouzet  
Mr Amiot  
Mme Lambert  
Mr Peuvot  
Mr Graillot

## 1 - Adoption du PV du 28 juin 2018

Le Procès verbal est adopté à l'unanimité

## 2 – Subventions

- Conseil Départemental

Subvention de 3200 € reçue pour le CDK58 :

- 1200 € pour la formation
- 1500 € pour le haut niveau
- 500 € pour l'organisation des compétitions

- CNDS

10 000 € demandés et 6900 € accordés en date du 26/07/2018

- 1000 € formation des instructeurs
- 4000 € Ecole du Sport (sur facture)
- 1000 € Sport Féminin
- 900 € Intégration des Personnes en situation de Handicap

- FDVA : Fond de Développement de la Vie Associative

Dépôt de la demande réalisé.

2200 € demandés :

- Achat 2ème tableau compétition
- Achat 2ème PC
- Achat médailles

- Fédération

La Fédération a accordé 800 € :

- 300 € pour l'aide au développement
- 500 € pour les stages sportifs ou traditionnels

## 3 – Points divers

- Réception du PV du CODIR/ZID du 7 juillet 2018.

La cotisation fédérale d'un montant de 250 € est à régler avant le 18 septembre prochain.  
Une cotisation forfaitaire de 2 € par adhérents est à prévoir en plus de la cotisation fédérale la cotisation additionnelle de la ZID sera discutée lors de l'AG du 14/10/2018.

- DTR : Monsieur Bruno SOUMENAT en remplacement de Mohamed AKCHA
- Nouveaux club 58

Le club de Surgy est déclaré depuis le 28 mai 2018, ce qui monte le nombre de clubs à 12 pour la Nièvre

1 club de Krav-Maga sur Fourchambault (professeur : Marc BERTIN)

- Réponse / AG Myennes

Suite à la demande du club de Myennes de participer au frais de repas des arbitres et officiels soit 300 €, Roland Ducrot précise qu'il sera remis la somme de 150 € à Clamecy et à Myennes.

Il va chercher de l'argent pour tous les clubs.

- Conférence Prévention de la Radicalisation / Préfecture Nièvre

Il est demandé de réaliser un signalement immédiat en cas de doute

- Experts Fédéraux

La liste est mise à jour

Présentation par Roland Ducrot

- Calendrier 2018 / 2019

Championnats Nièvre	13/01/2019	Pougues-les-Eaux
OPEN PPB	10/03/2019	Myennes
Formation jurys grades	28/10/2018	Varenes-Vauzelles
Passages de grades	2/12/2018 et 16/06/2019	Pougues-les-Eaux
Stage passages de grades	18/11/18	Nevers avec JM Ducatez
Stage Decize	A définir	
Stage Expert	7/04/2019	Nevers
Stage Arbitrage	16/12/2018	Decize
Collège ceintures noires	24/03/2019	Saint-Père
Passages de grades	02/12/2018 et 16/06/2019	Pougues-les-Eaux

#### Stages privés

Bien-être / self défense	14/10/2018	JL Doisne – Nevers
Philippe Corneloup	25/11/2018	JL Doisne – Nevers

- Assemblée Générale CDK 58

Dimanche 7 octobre 2018 à Ouroux-en-Morvan

Faire parvenir les rapports des différentes commissions à Roland Ducrot le plus rapidement possible

- DIVERS

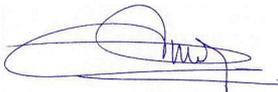
Formations DAF/AFA : en cours

Les personnes souhaitant acquérir l'AFA ou le DAF sont priées de se mettre en contact avec M.JL DOISNE

Intervention Mr PEREZ : « au niveau des grades, le jugement ne va pas. Chaque karatéka vient avec son karaté. Les personnes sont jugées en fonction de l'âge, du style ». Il s'interroge sur le fait qu'aucune UV ne puisse être validée, ou que certaines notes soient rayées.

Roland Ducrot répond qu'il a toujours laissé agir les responsables de commissions, aucune remarque de sa part ou consigne.

Le Président du CDK58,



Roland DUCROT

La Secrétaire du CODIR 58

Catherine BARILLER